



Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

FICHE INFORMATIVE

« Préparations au concours » de l'année 2025

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS

Pour toutes les spécialités et tous les cadres d'emplois concernés par les concours de cette année, les préparations écrites se feront sur la base de documents numériques et vidéos dédiés à la méthodologie des épreuves.

Les agents inscrits pour l'année 2025 dans ces différentes épreuves le font à titre personnel. Par conséquent, le CGF transmettra aux agents concernés (via l'adresse électronique précisée au moment de l'inscription aux préparations) les liens permettant l'accès aux capsules.

Les liens d'accès seront donc envoyés à partir du lundi 26 mai 2025 au moment de la publication des listes des candidats admis à concourir.

PUBLIC VISÉ : Les candidats bénéficiaires des formations dispensées par le CGF (agents communaux titulaires, contractuels en CDD ou CDI et les agents de SPIC concernés via une convention).

OBJECTIFS :

- Comprendre la nature des épreuves écrites ;
- Acquérir la méthodologie des épreuves ;
- S'entraîner à partir des devoirs et corrections ;
- Identifier les points maîtrisés et axes de progression.

CONTENU :

- La nature des épreuves du concours ;
- La note de cadrage ;
- La méthodologie aux épreuves d'admissibilité.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE

- Les frais de déplacements et de séjour (hébergement, transports, repas) des stagiaires en formation préparatoire ne sont pas pris en charge par le CGF ;
- Les bulletins d'inscription sont traités par ordre d'arrivée ;
- La préparation proposée par le CGF a pour but de vous préparer aux épreuves, cependant, elle doit être accompagnée d'un travail personnel important et régulier pour assurer la réussite du candidat.